



Les leviers du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale)

Qu'est ce que la Haute Qualité Environnementale ?

Il faut rappeler que le secteur du bâtiment participe en grande partie aux consommations de matières premières et aux émissions de gaz à effet de serre (25 % des rejets de CO₂). Il est donc important que des efforts soient réalisés dans ce secteur.

La **démarche participative HQE** s'applique pour tous les types de **réalisations, structures neuves**, comme **réhabilitations** pour :

- établir des relations harmonieuses entre le bâtiment et son environnement,
- économiser les ressources naturelles en optimisant leur usage et en réduisant les pollutions,
- accroître le confort, le bien-être et la qualité de vie des utilisateurs,
- réduire les nuisances et les risques concernant la santé.

La démarche s'organise en **trois étapes itératives** : recensement des impacts générés, hiérarchisation des impacts et élaboration du plan d'actions.

Il n'existe pas aujourd'hui de certification HQE. Un projet est à l'étude ; il s'attache à ne pas créer de contraintes imposantes qui pourraient freiner le nombre de démarche HQE, tout en créant image renforcée de la HQE.

La démarche prend en compte **tous les aspects environnementaux**, « intérieurs » et « extérieurs », appelés « cibles » au sens du référentiel, et définis en 14 catégories pour lesquelles sont associés **des niveaux de performances**.

Pour pouvoir afficher la mise en œuvre d'une démarche HQE, un niveau « très performant » est requis pour au moins **3 cibles dites prioritaires** ; un niveau « performant » pour 4 autres cibles ; le reste devant être traité au minimum selon les exigences légales.

Pour une meilleure efficacité de la démarche, le choix des cibles prioritaires doit être fait en combinant plusieurs facteurs : le niveau des impacts des différentes cibles, le retour sur investissement des solutions, ou encore la sensibilité des acteurs et parties prenantes.

Les relations avec le Bilan Carbone[®]

2

La HQE et le Bilan Carbone[®] sont deux démarches de **management environnemental** volontaristes, et portant toutes deux sur les **impacts générés sur site** ("intérieur" et "périmètre interne") **et hors site** ("extérieur" et "périmètre global").

La HQE est spécifique à la vie d'un patrimoine bâti et peut être déployée selon l'ensemble des aspects environnementaux comme l'eau, les déchets, le bruit... En ce sens, la réalisation d'un Bilan Carbone[®] permet d'apporter un **éclairage** sur les impacts générés sous l'aspect « émissions de gaz à effet de serre ».

Pour la HQE comme pour le Bilan Carbone[®], la mise en place d'un **système d'audit est en cours d'étude** afin de renforcer la crédibilité de ces démarches.

Les prochains rendez-vous HQE

- L'ARPE Midi-Pyrénées organise des rencontres techniques/débats HQE sur le thème « Aménagement, urbanisme et bâtiment ». Prochaine date : le 8 décembre 2005 à Blagnac. Inscriptions gratuites à l'ARPE : 05 34 31 97 14.

- « Bâtiments d'aujourd'hui et de demain : les collectivités territoriales en action... FAISONS VITE, ça chauffe ! » sera le thème des 7èmes Assises Nationales de l'Énergie, les 24, 25 et 26 janvier 2006, organisées à Dunkerque. Renseignements et réservations : Communauté Urbaine de Dunkerque, Direction Energie : 03 28 24 54 21 ; www.assises-energie.net.

- Le CSTB organise le 19 décembre 2005 une rencontre HQE « TOKYO – Sustainable Building 2005 », entre 17h00 et 19h00, 4 avenue du recteur Poincaré 75016 PARIS.

- Les cinquièmes Assises de la HQE « Savoir faire de la HQE - de l'idée à l'usage », organisées les 15,16 et 17 mars 2006 à Saint-Malo.

Pour en savoir plus:

www.assohqe.org

www.j3e.com

www.sustain.ubc.ca

www.ademe.fr

www.cagbc.org

www.cstb.fr